

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20007175100164	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus CA BASSIN DE BOURG-EN-BRESSE
--	---

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE BOURG EN BRESSE
MUNICIPALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : EAU POTABLE (2)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	23
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	24
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	27
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	28
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	29
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	30
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	32
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 628 900,00	4 628 900,00
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		4 628 900,00	4 628 900,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	2 238 900,00	2 567 600,37
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	350 446,37	21 746,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		2 589 346,37	2 589 346,37
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		7 218 246,37	7 218 246,37

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 085 923,66	0,00	2 271 943,00	2 271 943,00	2 271 943,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	786 264,00	0,00	781 151,00	781 151,00	781 151,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 510,00	0,00	12 010,00	12 010,00	12 010,00
Total des dépenses de gestion des services		2 873 697,66	0,00	3 065 104,00	3 065 104,00	3 065 104,00
66	Charges financières	97 600,00	0,00	58 000,00	58 000,00	58 000,00
67	Charges exceptionnelles	93 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	90 000,00		90 000,00	90 000,00	90 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	13 500,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		3 167 797,66	0,00	3 298 104,00	3 298 104,00	3 298 104,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 073 500,00		308 396,00	308 396,00	308 396,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 022 400,00		1 022 400,00	1 022 400,00	1 022 400,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 095 900,00		1 330 796,00	1 330 796,00	1 330 796,00
TOTAL		5 263 697,66	0,00	4 628 900,00	4 628 900,00	4 628 900,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 628 900,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	3 750,00	3 750,00	3 750,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 361 000,00	0,00	4 478 000,00	4 478 000,00	4 478 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	40 000,00	0,00	39 000,00	39 000,00	39 000,00
75	Autres produits de gestion courante	7 500,00	0,00	3 750,00	3 750,00	3 750,00
Total des recettes de gestion des services		4 408 500,00	0,00	4 524 500,00	4 524 500,00	4 524 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		12 000,00	12 000,00	12 000,00
Total des recettes réelles d'exploitation		4 408 500,00	0,00	4 536 500,00	4 536 500,00	4 536 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	92 400,00		92 400,00	92 400,00	92 400,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		92 400,00		92 400,00	92 400,00	92 400,00
TOTAL		4 500 900,00	0,00	4 628 900,00	4 628 900,00	4 628 900,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 628 900,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 238 396,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	183 284,94	30 800,00	240 000,00	240 000,00	270 800,00
21	Immobilisations corporelles	941 583,91	114 704,87	526 500,00	526 500,00	641 204,87
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	976 098,89	204 941,50	945 000,00	945 000,00	1 149 941,50
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 100 967,74	350 446,37	1 711 500,00	1 711 500,00	2 061 946,37
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	393 000,00	0,00	380 000,00	380 000,00	380 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	40 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des dépenses financières		433 000,00	0,00	390 000,00	390 000,00	390 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 533 967,74	350 446,37	2 101 500,00	2 101 500,00	2 451 946,37
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	92 400,00		92 400,00	92 400,00	92 400,00
041	Opérations patrimoniales (4)	45 000,00		45 000,00	45 000,00	45 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		137 400,00		137 400,00	137 400,00	137 400,00
TOTAL		2 671 367,74	350 446,37	2 238 900,00	2 238 900,00	2 589 346,37

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 589 346,37
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	121 746,00	21 746,00	50 000,00	50 000,00	71 746,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	1 141 804,37	1 141 804,37	1 141 804,37
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		121 746,00	21 746,00	1 191 804,37	1 191 804,37	1 213 550,37
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	1 388 532,48	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 388 532,48	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 510 278,48	21 746,00	1 191 804,37	1 191 804,37	1 213 550,37
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 073 500,00		308 396,00	308 396,00	308 396,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 022 400,00		1 022 400,00	1 022 400,00	1 022 400,00
041	Opérations patrimoniales (4)	45 000,00		45 000,00	45 000,00	45 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 140 900,00		1 375 796,00	1 375 796,00	1 375 796,00
TOTAL		3 651 178,48	21 746,00	2 567 600,37	2 567 600,37	2 589 346,37

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 589 346,37
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	1 238 396,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 271 943,00		2 271 943,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	781 151,00		781 151,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	12 010,00		12 010,00
66	Charges financières	58 000,00	0,00	58 000,00
67	Charges exceptionnelles	75 000,00	0,00	75 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	90 000,00	1 022 400,00	1 112 400,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	10 000,00		10 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		308 396,00	308 396,00
	Dépenses d'exploitation – Total	3 298 104,00	1 330 796,00	4 628 900,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 628 900,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	92 400,00	92 400,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	380 000,00	0,00	380 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	270 800,00	0,00	270 800,00
21	Immobilisations corporelles (6)	641 204,87	0,00	641 204,87
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 149 941,50	45 000,00	1 194 941,50
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	10 000,00		10 000,00
	Dépenses d'investissement – Total	2 451 946,37	137 400,00	2 589 346,37

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 589 346,37
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	3 750,00		3 750,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 478 000,00		4 478 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	39 000,00		39 000,00
75	Autres produits de gestion courante	3 750,00		3 750,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	92 400,00	92 400,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	12 000,00	0,00	12 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		4 536 500,00	92 400,00	4 628 900,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 628 900,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	71 746,00	0,00	71 746,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 141 804,37	0,00	1 141 804,37
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	45 000,00	45 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 022 400,00	1 022 400,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		308 396,00	308 396,00
Recettes d'investissement – Total		1 213 550,37	1 375 796,00	2 589 346,37

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 589 346,37
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	2 085 923,66	2 271 943,00	2 271 943,00
601	Achats stockés - Matières premières	20 364,66	20 000,00	20 000,00
60226	Vêtements de travail	7 000,00	0,00	0,00
60228	Autres fournitures consommables	7 000,00	4 600,00	4 600,00
604	Achats d'études, prestations de services	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	149 900,00	160 300,00	160 300,00
6062	Produits de traitement	19 300,00	17 300,00	17 300,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	37 000,00	41 300,00	41 300,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6066	Carburants	17 000,00	17 500,00	17 500,00
6068	Autres matières et fournitures	3 000,00	4 500,00	4 500,00
611	Sous-traitance générale	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6135	Locations mobilières	11 000,00	12 800,00	12 800,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	0,00	7 500,00	7 500,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	10 000,00	10 000,00	10 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	82 000,00	85 000,00	85 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	24 200,00	23 500,00	23 500,00
61551	Entretien matériel roulant	8 500,00	9 000,00	9 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	8 000,00	7 800,00	7 800,00
6156	Maintenance	11 500,00	15 500,00	15 500,00
6161	Multirisques	15 000,00	15 000,00	15 000,00
618	Divers	83 345,00	83 345,00	83 345,00
6226	Honoraires	750,00	2 750,00	2 750,00
6228	Divers	15 600,00	15 800,00	15 800,00
6231	Annonces et insertions	3 000,00	2 000,00	2 000,00
6236	Catalogues et imprimés	7 000,00	5 500,00	5 500,00
6241	Transports sur achats	0,00	2 350,00	2 350,00
6248	Divers	650,00	650,00	650,00
6251	Voyages et déplacements	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6257	Réceptions	500,00	500,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	4 500,00	11 000,00	11 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 500,00	2 000,00	2 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 500,00	900,00	900,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	500,00	500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	750,00	2 000,00	2 000,00
6287	Remboursements de frais	138 044,00	183 498,00	183 498,00
6288	Autres	17 600,00	23 100,00	23 100,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6358	Autres droits	2 300,00	1 450,00	1 450,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	200 000,00	200 000,00	200 000,00
6378	Autres taxes et redevances	1 163 120,00	1 270 000,00	1 270 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	786 264,00	781 151,00	781 151,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	240 000,00	240 000,00	240 000,00
6331	Versement de mobilité	0,00	1 910,00	1 910,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	1 210,00	1 210,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	2 220,00	2 220,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	720,00	720,00
6411	Salaires, appointements, commissions	510 400,00	311 861,00	311 861,00
6413	Primes et gratifications	0,00	81 510,00	81 510,00
6415	Supplément familial	0,00	4 590,00	4 590,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	40 760,00	40 760,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	70 730,00	70 730,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	1 140,00	1 140,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 040,00	1 040,00	1 040,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	10,00	10,00
648	Autres charges de personnel	34 824,00	23 450,00	23 450,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 510,00	12 010,00	12 010,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	12 000,00	12 000,00
6542	Créances éteintes	1 500,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	10,00	10,00	10,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)		2 873 697,66	3 065 104,00	3 065 104,00
= (011 + 012 + 014 + 65)				
66	Charges financières (b) (8)	97 600,00	58 000,00	58 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	69 600,00	60 000,00	60 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	22 000,00	-3 000,00	-3 000,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	6 000,00	1 000,00	1 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
67	Charges exceptionnelles (c)	93 000,00	75 000,00	75 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	30 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	25 000,00	40 000,00	40 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	20 000,00	20 000,00	20 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	13 000,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	90 000,00	90 000,00	90 000,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	90 000,00	90 000,00	90 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	13 500,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		3 167 797,66	3 298 104,00	3 298 104,00
023	Virement à la section d'investissement	1 073 500,00	308 396,00	308 396,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 022 400,00	1 022 400,00	1 022 400,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 022 400,00	1 022 400,00	1 022 400,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 095 900,00	1 330 796,00	1 330 796,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 095 900,00	1 330 796,00	1 330 796,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 263 697,66	4 628 900,00	4 628 900,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 628 900,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-3 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	3 750,00	3 750,00
64198	Autres remboursements	0,00	3 750,00	3 750,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 361 000,00	4 478 000,00	4 478 000,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	2 560 000,00	2 560 000,00	2 560 000,00
70123	Contre-valeur redevance prélèvement	200 000,00	200 000,00	200 000,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	743 000,00	820 000,00	820 000,00
704	Travaux	120 000,00	120 000,00	120 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	410 000,00	450 000,00	450 000,00
7064	Locations de compteurs	230 000,00	230 000,00	230 000,00
7068	Autres prestations de services	96 000,00	96 000,00	96 000,00
7078	Autres marchandises	2 000,00	2 000,00	2 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	40 000,00	39 000,00	39 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	40 000,00	39 000,00	39 000,00
75	Autres produits de gestion courante	7 500,00	3 750,00	3 750,00
7588	Autres	7 500,00	3 750,00	3 750,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		4 408 500,00	4 524 500,00	4 524 500,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	12 000,00	12 000,00
7815	Rep. prov. charges d'exploitat°	0,00	12 000,00	12 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		4 408 500,00	4 536 500,00	4 536 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	92 400,00	92 400,00	92 400,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	92 400,00	92 400,00	92 400,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		92 400,00	92 400,00	92 400,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 500 900,00	4 628 900,00	4 628 900,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 628 900,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	183 284,94	240 000,00	240 000,00
2031	Frais d'études	78 284,94	90 000,00	90 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	105 000,00	150 000,00	150 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	941 583,91	526 500,00	526 500,00
21311	Bâtiments d'exploitation	3 500,00	3 500,00	3 500,00
21355	Aménagement Bâtiments administratifs	46 000,00	46 000,00	46 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	369 844,94	170 000,00	170 000,00
21561	Service de distribution d'eau	362 484,99	245 000,00	245 000,00
2182	Matériel de transport	158 753,98	57 500,00	57 500,00
2184	Mobilier	1 000,00	1 000,00	1 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	3 500,00	3 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	976 098,89	945 000,00	945 000,00
2312	Terrains	450,00	0,00	0,00
2313	Constructions	39 053,40	135 000,00	135 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	936 595,49	810 000,00	810 000,00
Total des dépenses d'équipement		2 100 967,74	1 711 500,00	1 711 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	393 000,00	380 000,00	380 000,00
1641	Emprunts en euros	250 000,00	250 000,00	250 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	120 000,00	130 000,00	130 000,00
1681	Autres emprunts	23 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	40 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des dépenses financières		433 000,00	390 000,00	390 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 533 967,74	2 101 500,00	2 101 500,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	92 400,00	92 400,00	92 400,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	92 400,00	92 400,00	92 400,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	92 400,00	92 400,00	92 400,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	45 000,00	45 000,00	45 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	45 000,00	45 000,00	45 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		137 400,00	137 400,00	137 400,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 671 367,74	2 238 900,00	2 238 900,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	350 446,37
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 589 346,37

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	121 746,00	50 000,00	50 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	21 746,00	0,00	0,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	100 000,00	50 000,00	50 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	1 141 804,37	1 141 804,37
1641	Emprunts en euros	0,00	1 141 804,37	1 141 804,37
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		121 746,00	1 191 804,37	1 191 804,37
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 388 532,48	0,00	0,00
1068	Autres réserves	1 388 532,48	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 388 532,48	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 510 278,48	1 191 804,37	1 191 804,37
021	Virement de la section d'exploitation	1 073 500,00	308 396,00	308 396,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 022 400,00	1 022 400,00	1 022 400,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	1 022 400,00	1 022 400,00	1 022 400,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		2 095 900,00	1 330 796,00	1 330 796,00
041	Opérations patrimoniales (8)	45 000,00	45 000,00	45 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	45 000,00	45 000,00	45 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 140 900,00	1 375 796,00	1 375 796,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 651 178,48	2 567 600,37	2 567 600,37

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	21 746,00
----------------------------------	------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 589 346,37
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
LT-96-19-382-202	02/10/2019	0,00	0,00	1 400,00	0,00	0,00
LDT LBP	02/10/2020	2 000 000,00	0,00	1 340,28	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
MULTI07000	11/10/2007	568 045,34	0,00	0,00	0,00	0,00
EAU10001	21/01/2010	262 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		2 830 545,34	0,00	2 740,28	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					3 556 059,25									
1641 Emprunts en euros (total)					2 496 234,49									
CIZ00001962800	CREDIT AGRICOLE	07/01/2016	01/01/2019	01/11/2019	148 683,31	F	Taux fixe à 2.05 %	2,050	2,050	EUR	A	P	O	A-1
EAU08001	CAISSE D'EPARGNE	14/11/2008	01/01/2019	15/03/2019	421 749,10	F	Taux fixe à 5.29 %	5,290	5,290	EUR	A	P	O	A-1
EAU10002	SFIL CAFFIL	20/09/2010	01/01/2019	01/02/2019	109 624,86	F	Taux fixe à 2.56 %	2,560	2,580	EUR	T	P	O	A-1
EAU10003	SFIL CAFFIL	20/09/2010	01/01/2019	01/02/2019	339 351,21	F	Taux fixe à 3.5 %	3,500	3,550	EUR	T	P	O	A-1
EAU11001	BANQUE POPULAIRE	21/11/2011	01/01/2019	26/03/2019	427 700,63	V	(Euribor 3M + Tunnel 1.15/5.25 sur Euribor 3M) + 0.85	2,000	2,020	EUR	T	P	O	A-1
EAU16001	CAISSE D'EPARGNE	25/12/2016	01/01/2019	25/01/2019	284 919,19	F	Taux fixe à 0.61 %	0,610	0,610	EUR	A	P	O	A-1
EAU18001	ARKEA	05/12/2018	05/12/2018	30/11/2019	600 000,00	F	Taux fixe à 1.39 %	1,390	1,390	EUR	A	P	O	A-1
MULTI06002	CAISSE D'EPARGNE	21/12/2006	01/01/2019	25/12/2019	164 206,19	F	Taux fixe à 3.91 %	3,910	3,910	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					1 059 824,76									
EAU10001	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	21/01/2010	01/01/2019	15/03/2019	359 500,00	V	(Euribor 12M + 0.45)-Floor -0.45 sur Euribor 12M	0,330	0,340	EUR	X	X	O	A-1
MULTI07000	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	11/10/2007	01/01/2019	15/10/2019	700 324,76	V	(TAM(Postfixé) + 0.09)-Floor -0.09 sur TAM(Postfixé)	0,000	0,000	EUR	X	X	O	A-1

CA BASSIN DE BOURG-EN-BRESSE - EAU POTABLE - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 556 059,25									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		2 873 970,99					356 873,31	51 963,20	0,00	17 260,61
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 043 425,65					236 174,78	51 744,96	0,00	17 260,61
CIZ00001962800	N	0,00	A-1	133 733,91	14,83	F	Taux fixe à 2.05 %	2,050	7 705,32	2 741,55	0,00	423,42
EAU08001	N	0,00	A-1	353 839,66	7,21	F	Taux fixe à 5.29 %	5,290	36 672,17	18 718,12	0,00	13 282,71
EAU10002	N	0,00	A-1	93 603,66	9,83	F	Taux fixe à 2.56 %	2,580	8 322,51	2 316,77	0,00	357,80
EAU10003	N	0,00	A-1	292 171,48	9,83	F	Taux fixe à 3.5 %	3,550	24 851,97	9 902,19	0,00	1 533,38
EAU11001	N	0,00	A-1	371 251,91	11,24	V	(Euribor 3M + Tunnel 1.15/5.25 sur Euribor 3M) + 0.85	2,020	29 221,13	7 206,94	0,00	76,01
EAU16001	N	0,00	A-1	214 983,61	5,07	F	Taux fixe à 0.61 %	0,610	35 288,07	1 311,40	0,00	1 020,02
EAU18001	N	0,00	A-1	526 993,77	12,91	F	Taux fixe à 1.39 %	1,390	37 265,96	7 325,21	0,00	567,27
MULTI06002	N	0,00	A-1	56 847,65	0,98	F	Taux fixe à 3.91 %	3,910	56 847,65	2 222,78	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		830 545,34					120 698,53	218,24	0,00	0,00
EAU10001	N	0,00	A-1	262 500,00	4,21	V	(Euribor 12M + 0.45)-Floor -0.45 sur Euribor 12M	0,080	50 000,00	218,24	0,00	0,00
MULTI07000	N	0,00	A-1	568 045,34	6,79	V	(TAM(Postfixé) + 0.09)-Floor -0.09 sur TAM(Postfixé)	0,000	70 698,53	0,00	0,00	0,00

CA BASSIN DE BOURG-EN-BRESSE - EAU POTABLE - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 873 970,99					356 873,31	51 963,20	0,00	17 260,61

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	10	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 873 970,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	27/07/2020

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Biens de valeur unitaire inférieure ou égale à 500 € compris biens d'occasion	1	27/07/2020
L	Travaux, agencement, aménagements d'une valeur inférieure à 10 000 €	10	27/07/2020
L	Biens d'occasion : 50 % de la durée d'amort du bien à l'état neuf (nbre entier, arrondi inférieur)	0	27/07/2020
L	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme	10	27/07/2020
L	Frais d'études, recherche et développpt, insertion, suivis de réalisation : selon rattachement	0	27/07/2020
L	Frais d'études, de recherche et de développpt et d'insertion non suivis de réalisation	5	27/07/2020
L	Subventions d'équipement sur biens mobiliers, matériel, études	5	27/07/2020
L	Subventions d'équipement sur bâtiments et installations	15	27/07/2020
L	Subventions d'équipement sur infrastructures d'intérêt national	30	27/07/2020
L	Logiciels bureautique	5	27/07/2020
L	Application informatique	5	27/07/2020
L	Droit d'usage annuel (SaaS)	1	27/07/2020
L	Pelouse hybride, gazon synthétique stades	10	27/07/2020
L	Aménagements paysagés stades et Ainterexpo	15	27/07/2020
L	Aménagements terrains base de plein air	20	27/07/2020
L	Aménagements terrain stade de rugby de Montrevel	20	27/07/2020
L	Clôture	15	27/07/2020
L	Pistes diverses (karting, aéromodélisme), parking	15	27/07/2020
L	Aménagements terrains de sport divers et autres	20	27/07/2020
L	Crématorium	40	27/07/2020
L	Parc des expositions et des congrés Ainterexpo, Ekinox	40	27/07/2020
L	Centres de loisirs ex CC Val Revermont	25	27/07/2020
L	Bâtiment d'accueil petite enfance	20	27/07/2020
L	Bâtiments sociaux et médicaux	20	27/07/2020
L	Bar restaurant base de plein air, gîtes	30	27/07/2020
L	Accueil réception, maison des sports base de plein air	20	27/07/2020
L	Blocs sanitaires base de plein air et aires d'accueil gens du voyage	15	27/07/2020
L	Piscine Plaine Tonique	30	27/07/2020
L	Bâtiments centre culturel, gymnase, gendarmerie de l'ex CC de Montrevel	30	27/07/2020
L	Ateliers et bureaux services techniques Montrevel-en-Bresse	20	27/07/2020
L	Constructions des stades Verchère et Péronnas	30	27/07/2020
L	Constructions du stade de rugby de Montrevel-en-Bresse	20	27/07/2020
L	Immeubles loués (immeuble de rapport)	20	27/07/2020
L	Bâtiments préfabriqués, HLL, remises, abris, bâtiments légers	10	27/07/2020
L	Installations déchèteries (quais, voie d'accès, locaux, ...)	30	27/07/2020
L	Réseaux câblés, d'électrification	10	27/07/2020
L	Installation de voirie (éclairage, marquage au sol, signalétique, barrières ...)	15	27/07/2020
L	Equipements eaux pluviales (pompes, automatismes...)	15	27/07/2020
L	Réseaux divers stade et Ainterexpo	30	27/07/2020

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Eclairage extérieur	20	27/07/2020
L	Rideaux, pendrillons et frises de scène	15	27/07/2020
L	Scène modulaire, jupes et barrières	20	27/07/2020
L	Plancher Basket, racks de stockage et panneaux amovibles	20	27/07/2020
L	Projecteurs motorisés et pupitre de commande	10	27/07/2020
L	Voirie Ainterexpo	30	27/07/2020
L	Benne, compacteur, pont bascule déchèterie, chargeur OM	10	27/07/2020
L	Aménagements, conteneur et fosse PAE, PAV	10	27/07/2020
L	Bac pour collecte des déchets	5	27/07/2020
L	Panneaux photovoltaïques	15	27/07/2020
L	Matériel d'entretien (laveuse, balayeuse...)	10	27/07/2020
L	Matériel de travaux de voirie, d'espaces verts (cylindre, tractopelle, pelle hydraulique...)	10	27/07/2020
L	Matériel d'entretien des espaces verts (tracteur, broyeur, tondeuse autotractée,...)	10	27/07/2020
L	Petit matériel entretien espaces verts (débrouss,taille haie,tondeuse tractée,souffleur, ...)	5	27/07/2020
L	Matériel d'incendie (extincteurs...)	5	27/07/2020
L	Alarmes, vidéosurveillance, vidéophone, radars pédagogiques, compteurs de passage	5	27/07/2020
L	Ascenseur, plate-forme élévatrice	20	27/07/2020
L	Nacelle	10	27/07/2020
L	Installation traitement d'eau, toboggan, casiers cabines, enseignes	15	27/07/2020
L	Sauna, hammam, pentagliss (aménagement)	10	27/07/2020
L	Contrôle accès, équipements de bassins	10	27/07/2020
L	Pompe forage Aquatonic	10	27/07/2020
L	Equipements sportifs, de loisirs et nautiques	10	27/07/2020
L	Ponton	10	27/07/2020
L	Tipis, tente berbère	5	27/07/2020
L	Petit équipement et outillage d'atelier (manuel, électronique, électrique)	5	27/07/2020
L	Vélo	5	27/07/2020
L	Véhicule léger et utilitaire, remorque	5	27/07/2020
L	Véhicule industriel	9	27/07/2020
L	Equipement additionnel de véhicule industriel (benne, grue...)	9	27/07/2020
L	Matériel de climatisation, chauffage	15	27/07/2020
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	27/07/2020
L	Matériel informatique	5	27/07/2020
L	Matériel de téléphonie, pointeuse	5	27/07/2020
L	Matériel audio-vidéo, sono	5	27/07/2020
L	Matériel de cardio-training, vélo aquatique	5	27/07/2020
L	Petit matériel pédagogique, aquatique, sportif, de loisirs	5	27/07/2020
L	Voiles, VTT, parachute ascensionnel	5	27/07/2020
L	Canoë, kayak, catamaran, pédalo, bateau ski nautique, paddle,	7	27/07/2020
L	Moteur, coque, remorque	7	27/07/2020
L	Chariot de rangement	5	27/07/2020
L	Electro-ménager, climatiseur, ventilateur	5	27/07/2020
L	Matériel culinaire, vaisselle, petit équipement de restauration	5	27/07/2020
L	Défibrillateur, matériel médical	5	27/07/2020
L	Instrument de musique électronique	5	27/07/2020
L	Piano droit et à queue, clavecin, autres instruments	10	27/07/2020
L	Piano de concert, orgue	20	27/07/2020
L	Mobilier	10	27/07/2020
L	Mobilier urbain	10	27/07/2020
L	Mobilier de jardin, d'accueil du public, mobilier en résine, matériel de plein air	5	27/07/2020
L	Literie locaux meublés	5	27/07/2020
L	Matériel puériculture petite enfance	5	27/07/2020

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Signalétique	10	27/07/2020
L	Ouvrages de génie civil de type bassin d'aération, d'orage, réservoir, château d'eau ou similaire	50	27/07/2020
L	Ouvrages de génie civil de type bassin de lagunage, filtre planté de roseaux ou similaire	30	27/07/2020
L	Génie civil station de relèvement	30	27/07/2020
L	Ouvrages de captage : forage, puits ou similaire	50	27/07/2020
L	Bâtiment administratif, bâtiment d'exploitation (construction durable)	40	27/07/2020
L	Equipts : pompes, surpresseurs, appareils électromécaniques, équipts associés, automatismes	15	27/07/2020
L	Outillage et matériel spécifique d'exploitation	10	27/07/2020
L	Compteurs	15	27/07/2020
L	Réseaux d'assainissement, d'eau potable et branchements	50	27/07/2020
L	Véhicules de curage de réseau	10	27/07/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	90 000,00		0,00	90 000,00	0,00	90 000,00
Provisions pour risques de redevances impayées	90 000,00	22/03/2021	0,00	90 000,00	0,00	90 000,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	90 000,00		0,00	90 000,00	0,00	90 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		482 400,00	482 400,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		380 000,00	380 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	250 000,00	250 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	130 000,00	130 000,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		102 400,00	102 400,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	92 400,00	92 400,00
020	Dépenses imprévues	10 000,00	10 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	482 400,00	350 446,37	0,00	832 846,37

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 330 796,00	III 1 330 796,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 330 796,00	1 330 796,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
281531	Réseaux d'adduction d'eau	1 022 400,00	1 022 400,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	308 396,00	308 396,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 330 796,00	21 746,00	0,00	0,00	1 352 542,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	832 846,37
Ressources propres disponibles	IV	1 352 542,00
Solde	V = IV – II (6)	519 695,63

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		13,00	0,00	13,00	10,00	0,00	10,00
Adjoint technique territorial	C	8,00	0,00	8,00	6,00	0,00	6,00
Agent de maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	2,00
Groupe III		0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	2,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		13,00	0,00	13,00	10,00	2,00	12,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Groupe III		OTR	0	0,00	A	CDD
Groupe III		OTR	0	0,00	A	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 114

Nombre de membres présents : 107

Nombre de suffrages exprimés : 107

VOTES :

Pour : 103

Contre : 0

Abstentions : 4

Date de convocation : 15/03/2021

Présenté par (1) le Président,

A Bourg en Bresse le 22/03/2021

(1) le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Bourg en Bresse, le 22/03/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée.